



Communiqué de presse

18 mars 2013

Boissons au soja et nourrissons

Ce jeudi 14 mars, l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) a publié un avis concluant qu'alimenter les nourrissons avec des boissons, autres que le lait maternel ou les laits infantiles, entraîne des carences en nutriments qui peuvent conduire à des accidents sévères. « Ces produits ne doivent pas être utilisés chez l'enfant de moins de un an ».

L'Anses est formelle : de la naissance à un an, seuls le lait maternel et les laits infantiles sont adaptés aux besoins du nourrisson.

La Sojaxe, qui réunit les principaux fabricants français d'aliments à base de soja, et notamment des jus de soja, tient ici à réaffirmer cette règle de santé publique qu'elle a toujours soutenue.

Les jus végétaux à base de soja distribués par les membres de la Sojaxe ne portent pas la dénomination de vente « préparation pour nourrissons » ou « préparation de suite ». Il s'agit de produits de consommation courante, dont la composition n'est pas adaptée spécifiquement aux besoins nutritionnels des nourrissons de moins d'un an.

Les aliments à base de soja proposés par les membres de la SOJAXA comprennent des produits traditionnels à base de soja qui trouvent leur place dans une alimentation diversifiée, à partir de l'âge d'un an. Il en va de même pour toutes les autres boissons végétales (amande, riz, ...) et tous les laits d'origine animale (vache, chèvre, brebis, ...).

La Sojaxe rappelle également qu'il existe des préparations infantiles à base de protéines de soja pour les parents souhaitant avoir recours à des solutions végétales pour leur enfant. La composition de ces préparations est strictement encadrée par la législation européenne et répond aux besoins nutritionnels du nourrisson. L'attention devrait se concentrer sur l'information et l'éducation des jeunes parents quant à l'existence de ces formules infantiles, plutôt que d'alourdir l'étiquetage des produits destinés à une alimentation courante.

Les produits fabriqués à base de soja s'inscrivent parfaitement dans le cadre d'une alimentation équilibrée et d'un style de vie sain. Les membres de la Sojaxe fabriquent des produits naturels végétaux et à base de soja comme les boissons, desserts, aides culinaires et produits fermentés, destinés à une consommation courante, dans le cadre d'une alimentation saine et variée.

Pour plus d'informations
<http://www.sojaxe.com/>

Contact presse
Agence Par Ailleurs
France Coutin
Coutin.france@neuf.fr
06 01 93 68 21